

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 04 septembre 2009**  
**à 20 H 30**

L'An **DEUX MIL NEUF**, le *quatre septembre à vingt heures trente*, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, au lieu habituel de leurs réunions, sous la présidence de *Monsieur Jean-Claude HAVARD*, Maire.

**Présents** : Mesdames BEAUDOUIN, CADOT, GUILLERMIN, HERCOUET BONNIER, LEBUF, LESEIGNOUX, MICHEL, VERY DERRIEN, Messieurs ADAM, CAMPION, CORMIER, DANIGO, EVENOU, FOUCRIT, GIFFRAIN, GODET, JEGOU, LETISSIER, REBILLARD, ROBION, SIMON.

**Excusée** : Madame ROULLIAUX ayant donné procuration à Madame MICHEL.

**Secrétaire** : Monsieur GODET.

- 
- *Le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2009 est adopté à l'unanimité.*
  - *L'ordre du jour est alors rappelé et complété par les questions diverses suivantes :*
    - *Passerelle au Gué du Moulin Rouault / Monsieur HAVARD ;*
    - *Modification du tableau des effectifs / Monsieur HAVARD ;*
    - *Accueil des nouveaux habitants et Forum des associations / Monsieur DANIGO ;*
    - *Animations sportives et culturelles / Monsieur DANIGO.*

**I.) AMENAGEMENT DE NOUVEAUX LOCAUX A LA MAIRIE :**

Le manque de local de rangement attendant à la salle d'honneur et l'absence d'espace repos pour le personnel a conduit la commission, en lien avec Monsieur CHEVREUIL, architecte, à faire des propositions d'extension et de restructuration.

Monsieur SIMON, animateur de cette commission, présente les axes de réflexion retenus :

- *Création d'une extension à proximité de la salle d'honneur : ce local permettrait de stocker les tables et chaises nécessaires aux cérémonies et réunions diverses ainsi que les produits d'entretien.*

- Création d'un espace « repos » : Le bureau des affaires sociales serait réaménagé pour permettre au personnel d'avoir un espace de détente et de réunion.
- Aménagement de l'accueil : une extension et une redistribution des bureaux sera étudiée, afin de garantir au mieux l'accueil du public.

Des propositions devraient émerger lors de la prochaine rencontre avec l'architecte.

Monsieur SIMON estime le montant de ces travaux à près de 200.000 €.

Monsieur JEGOU souhaite que la question de l'énergie soit étudiée, un diagnostic énergétique sur l'ensemble du bâtiment permettrait, notamment au regard du mode de chauffage, de voir l'impact des travaux en terme de consommation d'énergie.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** ces axes de réflexion.

## **II.) PRESENTATION D'UNE BOUCLE DECOUVERTE, FINANCEMENT, DEMANDE DE SUBVENTION :**

Monsieur JEGOU, Adjoint en charge de ce dossier, présente l'avant-projet établi par le Cabinet A'DAO de Rennes concernant l'aménagement d'une boucle de découverte (piétons et vélos) sur près de 9 km avec :

- création de voies vertes ;
- reprofilage de chemins ruraux existants ;
- création de pistes cyclables.

Cet itinéraire partirait de la salle de tennis et desservirait le quart sud-est de la commune (La Moignerai, La Herdiais, Le Challonge, Le Repos, La Touesse, Le Bouillon, La Matz, La Galerie, Liscouët, Couvé), associant à la fois des points de vue sur le paysage maritime de La Rance, et le caractère plus rural de la commune.

La signalétique de cet itinéraire serait réalisée en partenariat avec le Conseil Général.

Cette boucle empruntant à la fois des chemins et des voies en route partagée, des travaux de sécurisation seraient à prévoir et à étudier avec l'Agence Technique Départementale, au niveau de la RD 12 (glissières et signalétiques).

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** cet avant-projet sommaire et **AUTORISE** Monsieur Le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

### **III.) VENTE DE LOTS ET DE BÂTIMENTS-RELAIS DANS LA ZONE ARTISANALE :**

Monsieur SIMON, Adjoint en charge du développement économique, rappelle que six nouveaux lots sont disponibles dans la zone artisanale (Sud du Super U) et mis en vente au prix de 18 € du m<sup>2</sup>.

Deux acquéreurs se sont positionnés : une entreprise spécialisée dans la vente de matériel orthopédique et un institut de beauté.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
**ACCÉPTE** ces ventes et  
**CHARGE** l'office notarial de la rédaction des actes.

Par ailleurs des négociations sont en cours pour la vente des ateliers-relais sur la base de l'estimatif établi par le service des domaines.

### **IV.) PROJETS POUR LE CONTRAT DE TERRITOIRE :**

Pour être subventionnés par le Conseil Général divers aménagements communaux devront être validés dans un contrat de territoire négocié entre la communauté de communes et le Conseil Général.

L'enveloppe communautaire pour la période 2010-2015 est de 889.576 €, 50% de cette somme serait réservée à la communauté et le reliquat serait réparti entre les quatre communes en tenant compte notamment du nombre d'habitants.

La part de Plouër serait d'environ 160.000 €.

Trois projets ont été retenus par les adjoints en lien avec les commissions qu'ils président :

<b>Opération</b>	<b>Montant des travaux HT</b>	<b>Subvention sollicitée</b>	<b>Taux</b>
Aménagement d'un Skate-Park	80 362.00 €	32 144.80 €	40%
Extension et mise aux normes de la cuisine scolaire	230 000.00 €	92 000.00 €	40%
Extension de la salle de judo	90 000.00 €	36 000.00 €	40%
<b>TOTAL</b>	<b>400 362.00 €</b>	<b>160 144.80 €</b>	<b>40 %</b>

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
**VALIDE** ces propositions et  
**SOLLICITE** leur inscription au contrat de territoire.

V.) **PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE  
PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE  
D'ASSAINISSEMENT :**

Monsieur JEGOU présente le rapport du service d'assainissement pour l'année 2008.

Le nombre d'habitations raccordées s'établit à 1171 pour 2008, soit une augmentation de 9,64 %.

Pour 2008, sur une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup>, la facture d'un abonné s'élevait à 280.87 € soit une augmentation de 2,29 % pour l'exploitant (aucune augmentation de la part communale).

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** ce rapport.

Monsieur JEGOU précise que, le traitement tertiaire de la station n'étant pas totalement efficace au regard des normes de rejets, la SAUR a mis en place et financé (environ 45.000 €) un filtre à ultra violets.

Madame LEBUF, responsable du SPANC, souligne que le diagnostic sur l'assainissement non collectif est bien avancé puisque 313 installations (sur 470) ont été contrôlées, des premiers éléments de synthèse seront ainsi disponibles pour la fin du mois de septembre.

VI.) **BILAN DU POINT INFORMATION :**

Monsieur DANIGO rappelle que le Point I a ouvert ses portes du 11 juillet au 23 août et a accueilli 577 visiteurs.

Les week-ends et les mercredis sont les jours les plus fréquentés.

Les documents les plus demandés sont :

1. Le guide touristique du Pays de Dinan
2. La plaquette communale
3. Les documents touristiques de Saint-Malo et Dinard
4. Les sentiers de randonnées
5. Le chemin du littoral

Cette année le Point I a été l'occasion de valoriser le travail des artistes créateurs locaux (L'Art Mateur et l'atelier de Marie-Claude et Bernard GUEROUT).

Compte tenu du peu de fréquentation du samedi après midi, il est proposé de supprimer la tranche horaire 14 h – 16 h 30 et d'augmenter les tranches horaires matinales.

## VII.) **QUESTIONS DIVERSES :**

### A.) **Passerelle au Gué du Moulin Rouault :**

Depuis de nombreuses années les randonneurs souhaitent qu'une passerelle soit mise en place au Moulin Rouault, cette passerelle relierait les communes de Plouër et Saint-Samson.

Un devis a été établi par l'association Ker Maria, il s'élève à 4.665,00 €.

La commune de Saint-Samson, sollicitée, accepterait de participer à cette dépense.

Des subventions peuvent être obtenues auprès du Conseil Général et du Comité Départemental de randonnées.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
**ACCEPTE** ces travaux et  
**AUTORISE** Monsieur Le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général et du Comité Départemental de randonnées ainsi qu'une participation auprès de la commune de Saint-Samson-sur-Rance.

### B.) **Modification du tableau des effectifs :**

La commission Administrative Paritaire a émis un avis favorable à l'avancement d'un Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> Classe au grade d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> Classe à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009.

Aussi Monsieur Le Maire propose-t-il de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**APPROUVE** cette modification du tableau des effectifs.

### C.) **Accueil des nouveaux arrivants / Forum des associations :**

Monsieur DANIGO rappelle que l'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le samedi 5 septembre à 11h30 dans le salon d'honneur de la mairie.

Le forum des associations se tiendra le même jour dans la salle omnisport.

**D.) Animations sportives et culturelles :**

➤ Les « foulées ploueraises » : Le dimanche 6 septembre

➤ Exposition de peinture :

Samir ZAROUR, ancien professeur de l'école des Beaux Arts d'Abidjan, exposera ses oeuvres dans le salon d'honneur de la mairie du mercredi 9 au dimanche 13 septembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

-----  
**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.**  
-----